

coloration provient d'une gomme-résine déposée très-abondamment dans les canalicules du bois et se présentant alors en lignes sur la coupe longitudinale, en ponctuations sur la coupe transversale.

Nous avons essayé sur ce bois quelques réactifs chimiques. L'alcool dissout très-rapidement la gomme-résine, et se colore en jaune en la dissolvant. Les alcalis font passer la dissolution au rouge vif, et les acides, en neutralisant l'alcali, la ramènent au jaune.

M. Renault n'a pas pu apercevoir au microscope de parois aux canalicules dans lesquels la substance gommo-résineuse est déposée. Nous nous proposons, si nous pouvons nous procurer des échantillons de bois d'un volume suffisant, d'extraire cette substance et de l'étudier chimiquement.

Nous rappellerons, en terminant, que la famille des Bignoniacées présente, à la Nouvelle-Grenade, une espèce dont les Indiens tirent une belle couleur rouge, la *chica*, en en faisant macérer les feuilles dans l'eau. M. Boussingault a donné sur la *chica* des détails intéressants (1).

M. de Schœnefeld rappelle qu'en 1858 une notice de M. Triana sur la *chica* a été publiée dans notre Bulletin (t. V, p. 86). Cette matière colorante est produite par le *Bignonia Chica* H.B.K.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1872.

PRÉSIDENTE DE M. ED. BUREAU, VICE-PRÉSIDENT.

La réunion annuelle de MM. les délégués des Sociétés savantes et les vacances de Pâques ayant amené à Paris un certain nombre de membres de la Société botanique résidant dans les départements ou à l'étranger, plusieurs d'entre eux, notamment MM. Alph. de Candolle (de Genève), Duval-Jouve, inspecteur d'académie, J.-E. Planchon, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, Émile Martin (de Romorantin), Laisné (d'Avranches), Hullé (de Blaye), etc., assistent à la séance.

(1) *Note du Secrétaire général* (mars 1872). — Je prie nos honorables collègues, MM. Renault et Sagot, de vouloir bien excuser le retard, involontaire de ma part, de la publication de leur intéressante note qui, parvenue au secrétariat pendant les vacances de 1871, aurait dû être lue à la séance du 10 novembre dernier. Malheureusement, la veille même de cette séance, je suis tombé assez gravement malade. Ne pouvant sortir, j'ai envoyé à MM. les Secrétaires les pièces à lire en séance, et, par inadvertance, la très-courte note de MM. Renault et Sagot est restée dans un carton contenant des papiers non destinés à l'impression, où le hasard me l'a fait retrouver récemment.

M. Maurice Tardieu, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 mars, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. QUINQUAUD (Eugène), docteur en médecine, rue de l'Odéon, 14, à Paris, présenté par MM. E. Roze et M. Cornu.

M. le Président annonce une nouvelle présentation et fait part à la Société de deux pertes regrettables qu'elle vient de faire : M. le docteur Hénon (de Lyon) est décédé à Montpellier le 28 mars ; et M. Manceau est décédé au Mans il y a quelques mois, mais le Bureau de la Société n'en a été prévenu que récemment.

M. Roze, au nom de la Commission de comptabilité, donne lecture du procès-verbal de vérification des comptes de M. le Trésorier du 1^{er} mars 1870 au 31 décembre 1871.

PROCÈS-VERBAL DE VÉRIFICATION DES COMPTES DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE PAR LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ, POUR LES ANNÉES COMPTABLES 1870 ET 1871, DU 1^{er} MARS 1870 AU 31 DÉCEMBRE 1871.

La Commission de comptabilité a vérifié dans tous leurs détails les comptes présentés par M. Ramond, trésorier de la Société. Lesdits comptes se soldent par un excédant de recettes de 19 937 fr. 12 cent., dûment représenté par les valeurs détaillées dans la note sur la situation financière, que M. le Trésorier a soumise à la Société dans la séance du 8 mars dernier (1).

La Commission a reconnu la complète régularité de ces comptes.

Elle propose, en conséquence, à la Société, de les déclarer approuvés, et de reconnaître l'actif et consciencieux dévouement de M. Ramond, en lui votant d'unanimes remerciements.

Paris, 25 mars 1872.

Les membres de la Commission :

A. PASSY, A. LASÈGUE, E. ROZE.

*Le vice-président de la Société, présidant la Commission
en l'absence de M. le président de la Société,*

T. CHABOISSEAU.

La Société vote des remerciements unanimes à M. Ramond, trésorier, pour le zèle et le dévouement avec lesquels il a rempli ses

(1) Voyez plus haut, pp. 131-134.

fonctions dans les circonstances difficiles qu'elle a traversées, et pour le soin et la clarté de son exposé de situation.

M. Duval-Jouve fait à la Société la communication suivante :

SUR LE *JUNCUS STRIATUS* Schsb. ET LE *J. LAGENARIUS* J. Gay,
par M. J. DUVAL-JOUVE.

« *Juncus*. Du latin *jungo*, je joins, j'unis. » (Théis, *Gloss. bot.* p. 249.) Un esprit chagrin pourrait croire, au contraire, que ce nom est tout récent, et qu'il a été, par ironie et antiphrase, choisi pour exprimer la division; car, parmi les genres de notre flore, il semble spécialement destiné à diviser les botanistes.

Établi d'abord par Linné, avec la confusion peu excusable de deux genres que déjà avant lui Scheuchzer avait indiqués en leurs caractères essentiels, que Micheli avait reconnus, nommés et figurés (1), le genre *Juncus* fut définitivement, en 1805, divisé par De Candolle en deux genres évidemment distincts, *Juncus* et *Luzula* (*Fl. fr.* III, p. 162). Or, quoique, dès 1809, Willdenow eût adopté ce dernier genre (*Enum. pl. hort. berol.* p. 393), quoique E. Meyer eût publié, en 1822, son *Synopsis Juncorum* et, en 1823, son *Synopsis Luzularum*, quoique Laharpe eût, dans sa *Monographie*, en 1825, discuté et adopté la division de De Candolle, Host, plutôt que d'emprunter un genre à un auteur français, maintenait, en 1827, dans son *Flora austriaca*, I, pp. 445-454, le vieux genre linnéen *Juncus*, sans même indiquer aucune division, ni aucune synonymie; et ce qui est plus fort, la même année, Roth, dans son *Enum. pl. Germ.* II, pp. 97-106, adoptant le genre *Luzula*, en attribuait la distinction à Willdenow, et celle des espèces à E. Meyer, bien que Laharpe, Meyer et Willdenow eussent très-fidèlement indiqué l'auteur du genre. Il est difficile de pousser plus loin la jalousie ou la haine internationale.

Si le genre linnéen avait d'abord trop réuni, il fut plus tard trop divisé; à ses dépens on créa les genres *Prionium* E. Mey., *Cephaloxis* Desv., *Marsippospermum* Desv., *Rostkovia* Desv., *Prionoschœnus* Rchb, etc.; je passe les autres, pour arriver plus vite à dire que pour les trente et une espèces de notre flore, il y a plus de vingt questions encore pendantes, sur chacune desquelles certains botanistes des plus sérieux et des plus compétents disent: oui, tandis que d'autres des plus compétents et des plus sérieux disent: non.

Au premier rang des espèces qui ont le plus fourni matière à division et discussion se placent celles du deuxième groupe de la section IV de M. Gre-

(1) Scheuchzer dit de la capsule: « Pistillum..... in tria loculamenta divisum in quorum singulo vel semen unicum oblongum, vel semina plura minuta » (*Agr.* p. 310). Cette distinction fut très-bien exprimée par Micheli pour l'établissement de ses genres *Juncus* et *Juncoides* (*Nov. gen.* p. 37, tab. 31); et c'est sur le premier de ces deux caractères que De Candolle a établi son genre *Luzula*, répondant au *Juncoides* de Micheli.